



M1 M2 STRATÉGIE DE COMMUNICATION NOUVEAUX USAGES ET INFLUENCE SOCIALE

✓ TITRE PRÉPARÉ :

≥ Manager opérationnel d'activités niveau 7 (5 années d'études après le bac).

✓ PROFIL :

Public visé :

≥ Formation accessible aux étudiant(e)s ayant validé un diplôme de niveau bac + 3 dans le domaine commercial ou de la communication.

Prérequis :

≥ Bon niveau en marketing, communication et anglais (*déterminés par des tests de positionnement*).

Modalités et délais d'accès :

≥ Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

≥ Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

✓ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

≥ former des professionnels du marketing, de l'administration générale et de la stratégie de communication

≥ former les communicants de demain aux nouveaux usages communicationnels et à l'influence sociale

✓ PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti(e) pourra ensuite s'insérer rapidement sur le marché du travail et prétendre à des postes d'encadrement en tant que chef(f)e de projet digital, directeur(trice) de marque, brand manager...

UFA FRESA
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29



✓ ORGANISATION DE LA FORMATION :

≥ Moyens et méthodes pédagogiques :

Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours théoriques ou pratiques. Les intervenant(e)s ont à leur disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet et un Espace Numérique de Travail.

L'alternance se fera 1 jour par semaine en centre de formation et 4 jours en entreprise ainsi que des semaines complètes de workshop.

≥ Modalités d'évaluation :

Évaluations sommatives récapitulées sur un bulletin périodique (à chaque fin de bloc de compétences).

≥ Validation :

- La moyenne d'un module est composée pour 1/3 du contrôle continu, et pour 2/3 de l'évaluation de fin de module
- La moyenne d'un bloc est composée pour 1/3 de la moyenne des modules et pour 2/3 de la note d'étude de cas de fin de bloc
- Le candidat doit obtenir la note minimale de 10/20 à chaque bloc
- La note du mémoire professionnel (écrit + oral) doit être supérieure ou égale à 10/20
- Des rattrapages sont organisés en juillet pour les personnes n'ayant pas recueilli l'ensemble des critères.

L'apprenti(e) obtiendra le titre de Manager opérationnel d'activités délivré par l'association pour le Collège de Paris par arrêté du 27/12/2018 publié au journal officiel du 04/01/2019.

≥ Nombre de participants :

30 apprenti(e)s maximum.

≥ Durée de la formation :

450 heures du 22 septembre 2022 au 30 août 2024.

≥ Tarifs de la formation :

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti(e), et selon les besoins particuliers de celui-ci (*complément de prise en charge pour les apprenti(e)s en situation de handicap*).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29



10 888 euros = montant de la prise en charge OPCO.

Employeurs du secteur public, voir décret.

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

≥ Accessibilité handicap :

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap de l'UFA FRESC : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31/sophie.dumortier@ufafresc.fr

✓ COORDONNÉES :

UFA-FRESC – Siège 103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix	H. Goossens, Directeur de l'UFA-FRESC
UFA-FRESC, site Saint-Rémi – Site de réalisation 21 rue Pellart 59100 Roubaix	F. Caron, Responsable UFA-FRESC site Saint-Rémi

✓ TAUX DE SATISFACTION :

Ouverture en septembre 2022

✓ TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

- Taux d'obtention du titre professionnel : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux de poursuite d'études : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'interruption en cours de formation *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : *chiffre non disponible à ce jour*

✓ VALEUR AJOUTÉE :

- **Qualité** : l'UFA FRESC propose une prestation visant l'excellence. Nos formateurs sont tous des professionnels en activité, experts dans leur domaine de formation
- **Performances** : chaque année plus de 80 % de nos apprenti(e)s ayant suivi une formation métier retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation
- **Suivi personnalisé** : une équipe de responsables de formation et un point écoute sont entièrement dédiés à l'accompagnement personnel de chaque apprenti(e). Ils soutiennent votre motivation, sont à l'écoute de vos questions et de vos doutes, pour vous conduire avec succès vers votre métier